



**ASSEMBLEE DE QUARTIER DU CENTRE VILLE  
JEUDI 23 SEPTEMBRE 2021**

**COMPTE-RENDU DE REUNION**

Présent(e)s : Mesdames et messieurs JACOB Fabrice, DELAROCHE Anne, SENECHAL Céline, GRANDJEAN Pierre, BRONEC Monique, COQUEREAU Jean-Claude, LE CALVEZ Danièle, GUYADER Catherine, GUERIN-BALEM Isabelle, MORUCCI Emmanuel, BOUCHEVARO Jean-Yvon, DERRIEN Daniel, LEGUEUT Stéphane, VOUREC Yves, DUBOC Gérard, LE ROUX Alexandre, MAZURIE Jean-Paul, BALAIAN Murielle, BODIOLU Lionel, CARROT Frédéric, DLUZ Ludovic, KEROUANTON Xavier, PRIGENT Didier, VOUREC Robert.

Excusée : Madame JACOLOT Hélène.

Absente : Madame BOTHOREL Laurence.

Début de la réunion : 20h

Monsieur COQUEREAU Jean-Claude est nommé secrétaire de séance.

Mot de bienvenue prononcé par Monsieur le Maire, Fabrice JACOB, qui rappelle le but des Assemblées de Quartier (AQ).

**PRESENTATION DES MEMBRES DE L'ASSEMBLEE**

Tour de table, présentation des membres de l'assemblée.

**LECTURE DE LA CHARTE DES ASSEMBLEES DE QUARTIER**

Lecture de la Charte des assemblées de quartier par le Président.

**PRESENTATION DES FONCTIONS DES ASSEMBLEES DE QUARTIER**

Présentation du power point sur l'organisation de l'assemblée par Céline SENECHAL, adjointe à la communication et citoyenneté, qui donne des informations sur le travail des assemblées de quartier.

Monsieur le Maire explique aux membres les domaines de compétence et les interactions entre la Métropole et la commune.

**ELECTION DU VICE-PRESIDENT REPRESENTANT LES HABITANTS**

Appel à volontaires pour remplir les fonctions de vice-président de l'assemblée de quartier du centre-ville.

Candidature : Monsieur Jean-Yvon BOUCHEVARO.

Après avis favorable de l'assemblée pour un vote à main levée, Monsieur Jean-Yvon BOUCHEVARO est élu à l'unanimité.

## **INSTALLATION DU BUREAU DE L'ASSEMBLEE DE QUARTIER**

Le bureau de l'assemblée de quartier du centre-ville est constitué de 3 personnes :

- Un président, Monsieur Pierre GRANDJEAN
- Une vice-présidente, Madame Monique BRONEC
- Un vice-président représentant les habitants, Monsieur Jean-Yvon BOUCHEVARO.

## **QUESTIONS DIVERSES**

<b>QUESTIONS / REMARQUES</b>	<b>REPONSES / COMMENTAIRES</b>
Composition des membres de l'AQ ?	3 membres de droit, 8 habitants volontaires, 4 habitants nommés par le Maire – 4 représentants du monde associatif – 7 élus dont 4 de la majorité et un élu ou représentant de chaque groupe minoritaire.
Quelles sont les limites territoriales de l'AQ centre-ville ?	A l'Ouest le quartier Quélarnou, le centre-ville et toute la campagne.
De quelle manière les membres de l'AQ prendront connaissance des comptes-rendus ?	adressés par messagerie électronique et visibles sur le site de la Mairie de Guipavas (Ma ville-Concertation citoyenne-Assemblées de Quartier).
Plusieurs problèmes au niveau du quartier du VIZAC, rond-point du super U, proximité du collège du Vizac, la sécurité des piétons et personnes à mobilité réduite est menacée par les véhicules ne respectant pas les limitations de vitesse ainsi que les comportements des routiers qui font leur pause déjeuner sur et autour du parking de la grande surface.	
Le city stade derrière le collège du Vizac manque d'entretien et serait le rendez-vous d'usagers de drogue et les murs sont couverts de tags.	Monsieur DLUZ assure avoir saisi directement les services de la Métropole Ce terrain appartient à la ville de Guipavas. Il devrait servir à une extension du collège du Vizac, mais la nouvelle carte scolaire dirige les collégiens de Gouesnou vers Brest et ceux de la zone Est vers le futur collège de Landerneau, ce qui diminue le nombre des collégiens fréquentant le Collège du Vizac. Noter que sur le site de la mairie (MA VILLE – SIGNALER UN EVENEMENT INDESIRABLE) il est possible de signaler tout problème.
La vitesse excessive rue de Brest.	Au niveau de l'école Prévert, le passage piéton sera surélevé. Il est constaté des incivilités routières. Les radars pédagogiques sont déployés régulièrement pour analyser les vitesses dans les deux sens, même si l'affichage ne se fait que dans une direction. La police municipale coopère avec la gendarmerie pour effectuer des contrôles de vitesse.
Pas assez de place de stationnement en centre-ville.	Le centre-ville devrait subir une refonte complète. Un groupe de travail sera constitué avec différents intervenants dont des membres de l'AQ.

	<p>A ce jour, Brest métropole a induit une enveloppe de 2 M€ pour l'aménagement du centre-ville de Guipavas.</p> <p>Ralentir la circulation sur un ou plusieurs axes : zone 30, chicanes, peut également avoir pour conséquence de déplacer les problèmes vers d'autres rues.</p>
<p>ARKG (Association Résidents Kérafur Guipavas) se réjouit de participer à l'AQ centre-ville et rappelle les nuisances sonores, le dépôt de poussières, les vibrations et les dégradations subies par les résidents du fait d'un trafic intense de camions et tracteurs lourdement chargés en provenance principalement de la carrière.</p>	<p>En attente de l'ouverture de la zone de Lanvian qui permettra de traiter le problème.</p> <p>Pour exemple, la délocalisation du centre-ville vers le Moulin Neuf de l'entreprise de travaux Agricoles JESTIN a permis de supprimer les nuisances sonores causées par les engins surtout en période de gros travaux et surtout de diminuer leurs passages aux abords des écoles.</p>
<p>Pourquoi Guipavas n'a pas de cabinet de radiologie et qu'il faille se rendre dans une autre commune alors que Morlaix et Landerneau en sont largement pourvus.</p>	<p>L'installation de cabinets médicaux sont des projets privés et donc pas du ressort de la ville. Les villes de Morlaix et Landerneau sont des villes centre qui drainent la population des petites agglomérations aux alentours, ce qui n'est pas le cas de Guipavas.</p> <p>Sur la zone de Prat-Pip nord, un cabinet de dermatologie s'est implanté (à côté des restaurants) et des médecins envisagent de s'installer sur Guipavas.</p>
<p>La place Saint Herbot sert d'aire de covoiturage.</p>	<p>Concernant le covoiturage il y a trop de voitures en centre-ville. Le Super U met à disposition une partie de son parking à cet effet.</p>
<p>Les comptes-rendus des différentes AQ du précédent mandat pourraient être distribués aux membres de l'AQ afin de continuer à traiter les problèmes évoqués par le passé.</p>	<p>Les comptes-rendus des assemblées de quartier, depuis 2018, sont disponibles sur le site de la ville de Guipavas.</p>
<p>Pourrions-nous avoir une présentation du projet immobilier rue de Brest (Société Résidéva) ?</p>	<p>Oui, néanmoins, les projets en cours d'instruction ne peuvent être divulgués.</p>
<p>Il serait souhaitable que les nouveaux ensembles immobiliers répondent à des critères donnant son caractère à la ville de Guipavas, contrairement à Coataudon ou l'anarchie de style domine et ne pas laisser s'implanter des immeubles effrayants tel celui de Pontrouf. Souhait d'une harmonisation.</p>	<p>La rue de Brest est dans le périmètre de la chapelle Notre Dame du Rheun et de l'église ce qui nécessite l'aval des Bâtiments de France pour tout projet immobilier.</p>
<p>Quel avenir pour l'ancien terrain Le Bris, boulevard Michel BRIANT ?</p>	<p>Ce terrain est pollué et d'après les anciens, constitué de remblai. Intérêt moindre pour un promoteur vu le coût de mise en conformité.</p>
<p>Le rôle de la police municipale ?</p>	<p>Dispose d'un véhicule et deux vélos. Elle contrôle le stationnement, l'affichage des arrêtés municipaux, participe avec la gendarmerie aux contrôles de vitesse, vérifie les affichages d'urbanisme, posent les scellés, a un rôle de médiation sociale pour les conflits de voisinage, contrôle les règles de détention des chiens dangereux et le suivi des propriétaires, les sorties d'école, etc. La police municipale a fait retirer 19</p>

	voitures ventouses de l'espace public cette année.
--	--

### **LES BESOINS SOCIAUX DE LA VILLE DE GUIPAVAS.**

Après avoir rappelé les enjeux (cf. support en annexe), Monique BRONEC revient sur l'organisation de l'étude qui s'appuie sur deux phases.

1. Un diagnostic sociodémographique qui vient d'être présenté aux élus et partenaires.
2. Une mise en place de deux ateliers participatifs de trente participants chacun ouverts aux habitants et aux associations.

Les deux ateliers sont programmés le : **Vendredi 19 novembre 2021 à 10h00 et 14h00.**

**La date de la prochaine réunion est fixée au jeudi 25 novembre à 20 h 00  
salle mutualisée de l'Europe.**

Fin de la réunion : 21 h 15